



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Le site internet de la commune
- Etat Civil
- Restaurant Scolaire : Menus - Commission
- Influenza aviaire
- Détenteurs de porcs ou sangliers
- Déclarez vos ruches
- En bref : Travaux dans le cimetière Toussaint, Cité des Métiers, SACPA
- Sécurité des piétons
- Permanences des élus

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Retour sur la journée citoyenne du 14/09
- Respecter la propreté des lieux publics
- Liste des délibération du Conseil Municipal du 29/08
- Relevé du radar pédagogique rue de Bon Abri
- Repas du CCAS le 12/10 : dernières inscriptions

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Elections 2024

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la Une : les semaines de la santé mentale
- Infos pratiques :
 - Guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme
 - Le CIAS déménagement
 - La piscine : stages natation pendant les vacances
 - Au jardin
 - Rappel inscriptions 3-11 ans et 11-17 ans vacances
 - de la Toussaint

- Agenda
- Lamballe Terre & Mer recrute

CYBERBIBLIOTHEQUE

- Tarifs - horaires
- Rdv bout'choux le 24/10
- Partage le 29/10
- Ateliers du mercredi des Enfants
- Ateliers adultes : Numérique
- Animations : Salon de jeux vidéo le 30/10 et Halloween le 31/10

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Comité de Gestion : le 08/10
- Club des Aînés : activités du mois d'octobre
- Amicale des boulistes : concours le 19/10
- VTT Land' : randos le 6/10
- Familles Rurales : Ateliers couture enfant/ados – Stage « le vêtement, chemin d'éveil » - Stage peinture collage – vide dressing le 24/11 – Ateliers duo parent/enfant – Rencontre parents troubles anxieux scolaires le 12/10 – Ateliers TDAH
- Comité des fêtes : Dîner spectacle le 26/10
- Ecurie Pony Club de la Cassoire : vacances de la Toussaint – animation le 27/10 – Fête d'Halloween le 1/11

ANNONCES - COMMUNIQUES

Prochaine gazette : date limite de dépôt de vos articles en mairie : 14 octobre 2024

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 - Mail: mairiedelandehen@wanadoo.fr

Site : www.landehen.fr Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 15 - samedi : 9 h – 12 h

Cyberbibliothèque : 02.96.30.31.66 - Mail : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Site internet www.landehen.fr



- Je veux tondre ma pelouse ce dimanche, à quels horaires suis-je autorisé à le faire ?
- Je cherche un artisan sur la Commune.
- Je recherche les heures d'ouverture et les animations de la cyber bibliothèque.
- J'ai des soucis de voisinage, et je souhaite contacter le médiateur, ...



RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS SUR LE SITE www.landehen.fr.
Retrouvez toutes les informations de votre gazette en ligne sur www.landehen.fr
entre le 15 et le 20 de chaque mois.

Etat Civil

Noces d'Or : le 06 juillet 2024 entre Yvonne et Paul DELANOË domiciliés 11 Le Breuil

Décès : le 29 août 2024 de *M. Christian LANDIER* domicilié 10 rue de Bon Abri
 le 19 septembre 2024 de *M. Henri GARNIER* domicilié 51 Bon Abri

RESTAURANT SCOLAIRE

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C)- de la viande ou du poisson ou des œufs (VPO) –des légumes verts ou fruit cuits (LVC) – des féculents (FT) – légumineuses protidiques (LP) - un fromage (FR) ou un produit laitier (PL).

Menus du mois d'octobre 2024

			Mardi 01		Jeudi 03		Vendredi 04
		C VPO FT LVC PL PL	Salade verte au maïs et tomate Rôti de porc aux pruneaux Purée verte Crème arlequin	FR FT C VPO LVC FT	Toast au chèvre sur salade Escalope de dinde sauce crème aux champignons Haricots verts Gâteau au chocolat	FT C VPO FR LVC FR LVC	Taboulé Blanquette de poisson Poêlée de légumes Fromage Compote et biscuit
	Lundi 07		Mardi 08		Jeudi 10		Vendredi 11
FT FR VPO LVC FT C	Crêpe au fromage Steak haché Petits pois carottes Fruit	LVC FT VPO FR FT C FT PL	Carottes râpées au citron et noisettes Omelette au fromage et pommes de terre Salade Riz au lait	LVC FR FT VPO LVC PL	Salade Couscous poulet merguez Petits suisses	C FR VPO LVC FT LVC C	Salade grecque Paëlla de poisson chorizo Fruit
<i>Semaine du goût : semaine cucurbitacées : citrouilles, pâtisseries, butternuts de la commune</i>							
	Lundi 14		Mardi 15		Jeudi 17		Vendredi 18
C PL VPO FT FR C	Salade flamande Cassoulet maison Fromage Fruit	C PL LVC FT VPO C PL	Concombre alpin Hachis parmentier à la purée de butternut Salade Crème vanille	LVC VPO FT C PL	Soupe de citrouille au pop corn Escalope de poulet Pâtisseries au four Pommes de terre sautées Yaourt	C FT VPO VPO FT PL FT	Salade verte aux croutons et œuf mimosa Filet de cabillaud Riz au potiron Courge cake et noisettes

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Les parents qui souhaitent faire partie de la Commission Restaurant Scolaire sont invités à se manifester à la mairie ou à l'école.

Les réunions ont lieu 2 à 3 fois par an

Première réunion : en novembre

Influenza aviaire RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins



Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javellisée.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 96 33 01 71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr



DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS



DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, **sans danger pour l'homme** mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. Elle circule dans plusieurs pays européens.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.**

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire **dès 1 seul porc ou sanglier** depuis le 1^{er} janvier 2019.

La déclaration est à faire auprès de l'EDF (Établissement de l'élevage) : cf liste au verso.

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (détures aux normes, murs, mise en bâtiment,...).
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée.
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
- Pour les élevages commerciaux: participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), **abattement**, **rougeurs sur la peau** notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir

Pour suivre l'évolution sanitaire en Europe et la liste des pays infectés : www.platforme-ea.fr



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

EN BREF

✂ **Travaux dans le cimetière** : à l'approche de la Toussaint, les travaux effectués par les entreprises doivent être terminés pour le 19 octobre.

✂ **La Cité des Métiers** : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, **GRATUITEMENT**. Calendrier et informations sur www.citedesmetiers22.fr ou au 02.96.76.51.51

✂ **Société SACPA** : des rondes seront effectuées au mois d'octobre 2024, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.

SECURITE DES PIETONS

Quelques astuces pour être vu

- Je porte un gilet fluo de visualisation pour tout déplacement de nuit hors agglomération ou lorsque la visibilité est réduite
- des vêtements clairs
- des brassards fluo aux chevilles/aux bras
- une housse de sac à dos fluo



**Vos enfants sont concernés lorsqu'ils prennent le car
le matin et/ou le soir dans la pénombre.**

PERMANENCES DES ELUS

Permanences sur rendez-vous le vendredi à partir de 18 h 30, à la Mairie.
Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

INFORMATIONS MUNICIPALES

Retour sur la journée citoyenne du 14 septembre

C'est en petit comité que quelques Landéhençais se sont retrouvés, avec des membres du VTT Land' afin de mettre un coup de propre à la commune.
Merci à eux en espérant qu'à la prochaine journée ils soient plus nombreux.



Respecter la propreté des lieux publics



Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage. Les rues ou pelouses et terrains de foot souillés de crottes de chien, ne sont agréables pour personne.

Un distributeur de sacs pour les déjections canines est installé à l'entrée du complexe sportif.



Conseil Municipal du 29 août 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

SPORT LOISIRS CONVIVIALITE : ACTES ADMINISTRATIFS SUITE A BORNAGE DE CHEMIN

Autorisation est donnée au Maire pour passer commande auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, de la rédaction des actes de régularisation foncière du cheminement près de la garderie, pour un montant de 2 640 €.

URBANISME : : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DES COMMUNES AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS DE LAMBALLE TERRE & MER

Dans le cadre des obligations liées à la mise en place de :

- la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des pétitionnaires
- et la dématérialisation de la chaîne d'instruction pour les communes,

Approbation de la convention 2024-2027, confiant l'instruction des autorisations du droit des sols de la commune de LANDEHEN au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de Lamballe Terre & Mer et précisant les modalités de fonctionnement, de financement du service commun, les rôles et obligations respectives de la commune et de la communauté d'agglomération.

LOTISSEMENT DE PEMINIER 2 – ACQUISITION DES LOTS 11 à 7 et 13.

Acquisition :

- par la Coopérative Coopalis, au plus tard 18 mois après les travaux de 1^{ère} phase, de sept lots (lots 1 à 7) au prix de 20 000 € le lot pour la construction de sept logements en PSLA (Prêt social location-accession).
- du lot 13 par IPCS Investissement pour la construction d'un semi-collectif de 8 logements sociaux au prix de 40 000 € (5000 euros par logement) avec engagement de ce dernier de revendre le lot construit à un bailleur social, en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement).

MODIFICATION d'un ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC – DEPOT DE L'AUTORISATION D'URBANISME

Autorisation est donnée au Maire pour déposer la demande d'autorisation d'urbanisme en vue de créer un espace de rangement de matériel sportif au sous-sol de la salle des fêtes, Etablissement recevant du Public.

DEVOIR DE MEMOIRE – RECUEIL – ILLUSTRATIONS ET MISE EN PAGE

Autorisation est donnée au Maire pour signer le devis de Bruno Daverdin pour la réalisation des illustrations et la mise en page du livre sur « Landéhen : de la Résistance à la libération » pour un montant de 3 360 €.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : REVISION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL - CONVENTION DE REVERSEMENT DE FISCALITE

- Acte est pris de la délibération du 25 juin 2024 par laquelle le conseil communautaire approuve les termes de la révision du pacte financier et fiscal de 2019,
- Approbation de la convention de reversement de fiscalité entre les communes et l'agglomération, comportant six dispositions :
 - Nouveau mode de répartition du FPIC (Fonds National de de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales)
 - Modalités de partage de la fiscalité éolienne terrestre
 - Politique de « fonds de concours » à l'égard des investissements des communes.
 - Taxe d'aménagement issue des parcs d'activité communautaires,
 - Moyens financiers supplémentaires à l'agglomération pour lui permettre de mener à bien les projets du territoire,
 - Financement des cinq dispositions précédentes par une augmentation proportionnelle des trois taux communautaires de fiscalité.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : EXTENSION DU POSTE DE RELEVEMENT DES EAUX USEES RUE DU JONCHERAY- CESSION FONCIERE A LAMBALLE TERRE & MER

Dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration à Maroué pour les Communes de Landéhen, Maroué et Meslin.

Décision de céder à Lamballe Terre & Mer la parcelle ZC187 de 312 m² située rue du Joncheray, au prix de 2 € du m², pour l'augmentation de la capacité du poste de relèvement des eaux usées de Landéhen.

BIBLIOTHEQUE : ANIMATION NOIR SUR LA VILLE

Accord sur la venue à la Bibliothèque, d'un auteur de polars et bandes dessinées jeunesse pour un travail d'écriture et la création d'un jeu de piste sur le polar avec la classe des CM de l'école dans le cadre du salon « Noir sur la Ville », pour un montant de 400 €. Avis de l'école au préalable.

Relevé radar pédagogique

➤ Du 19 février 2024 au 06 septembre 2024, le radar pédagogique était positionné rue de Bon Abri

Les données relevées sur la période sont les suivantes :

↳ **55046** véhicules entrants (venant de Bon Abri)

99.15 % sont sous les 50 km/h dont **53.60 %** sont sous les 30 km/h

0.85 % sont au-delà des 50 km/h

↳ **49459** sortants (allant vers Bon Abri)

97.18 % sont sous les 50 km/h dont **35.41 %** sous les 30 km/h

2.82 % sont au-delà des 50 km/h



REPAS DU CCAS 1^e SAMEDI 12 OCTOBRE

**DERNIERS JOURS
POUR VOUS INSCRIRE**

Le CCAS organise le repas traditionnel d'amitié pour les personnes retraitées
le samedi 12 octobre 2024
à 12h30 à la Salle des Fêtes

Délai supplémentaire pour les Inscriptions : au moyen du coupon ci-dessous ou par téléphone à la mairie au 02.96.30.03.21.

Inscription au repas du 12 octobre 2024

Nom prénom :

Nombre de personne(s) x 15 € (nées entre 1960 et 1964)

Nombre de personne(s) x 10 € (nées entre 1945 et 1959)

Nombre de personne(s)..... repas gratuit (nées en 1944 et avant)

Merci de joindre votre règlement, à l'ordre du Trésor Public

CONSEIL MUNICIPAL d'ENFANTS

A Landéhen, un Conseil Municipal d'enfants existe depuis 2009.

Il est composé de 12 enfants : 4 CM1, 4 CM2 et 4 6^{ème}. Ils sont élus pour trois ans. Chaque année, les enfants de CM1 votent pour remplacer les enfants qui sont entrés en 5^{ème}.



Tu n'es pas scolarisé à Landéhen, **mais si tu es en classe de CM1**, tu es concerné(e) par ces élections. Tu peux être candidat(e) si tu le désires, et bien sûr participer aux élections pour élire 4 enfants maximum appartenant à ta division scolaire.

Si tu souhaites participer aux élections, nous te demandons de le **confirmer à la mairie, pour le mardi 08 octobre dernier délai** afin qu'elle puisse préparer ta carte d'électeur. (02.96.30.03.21). Si tu veux être candidat(e), la mairie te remettra une feuille sur laquelle tu pourras, si tu le souhaites, écrire tes idées. Cette feuille sera affichée à la mairie lorsque tu l'auras terminée, afin que les électeurs puissent la lire.

Nous attendons ton appel pour nous confirmer ta classe et comptons sur ta participation.

Les enfants scolarisés en CM1 éliront leurs quatre représentants au Conseil Municipal d'enfants le **vendredi 18 octobre 2024, de 16h30 à 18h à la mairie.**

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

LAMBALLE TERRE & MER ET SES PARTENAIRES SE FÉDÈRENT AUTOUR DES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)

La santé mentale est une composante de notre santé aussi importante que notre santé physique. « *Il n'y a pas de santé sans santé mentale.* », rappelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle constitue l'un des volets majeurs de la politique Santé menée par Lamballe Terre & Mer, à l'échelle globale du territoire, afin d'améliorer son attractivité et favoriser une offre de santé satisfaisante à ses habitants.

Sous l'impulsion de Lamballe Terre & Mer, dans le cadre de son Contrat Local de Santé (CLS), les acteurs du territoire de l'agglomération s'engagent autour des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) pour construire et développer, ensemble, chaque année, des projets et actions autour de la santé mentale destinés à l'ensemble de la population.

Cette année, les SISM auront lieu du 7 au 20 octobre 2024 sur le thème : « En mouvement pour ma santé mentale ! ».

Au programme de cette édition 2024 :

Exposition « Des mots pour déstigmatiser la santé mentale », forum santé mentale et balade contée, ciné-débat, formation premiers secours en santé mentale, groupe d'échange parental sur les habitudes et rythmes alimentaires chez l'ado.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.lamballe-terre-mer.bzh

INFOS PRATIQUES

UN GUICHET NUMÉRIQUE POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravalier une façade, diviser ou clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordée par le Maire de la commune concernée.

Afin de simplifier les démarches des demandeurs mais aussi d'accompagner les communes, Lamballe Terre & Mer propose depuis le 1^{er} septembre dernier un guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les 35 communes adhérentes au service commun des autorisations du droit des sols.*

Un portail mutualisé pour permettre une simplification des démarches des habitants et professionnels du territoire, tout en optimisant le traitement des dossiers.

Accès : <https://gnau.megalis.bretagne.bzh/ltm/gnau>

Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'avancement de vos dossiers de :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Déclaration de cession d'un fonds de commerce

Des avantages pour les usagers

- Disponible : 24h/24, 7j/7
- Sécurisé : sauvegarde systématique d'une demande en cours
- Aide à la saisie en ligne pour effectuer sa demande
- Pré-remplissage de certaines données grâce à la création d'un compte personnalisé et sécurisé
- Transmission automatique du récépissé de dépôt
- Suivi de l'évolution de la demande depuis le guichet numérique
- Continuité administrative du dossier et suivi de chantier



Des avantages pour les communes adhérentes

- Gain de temps et fluidité dans le traitement des dossiers
- Réduction des manipulations administratives
- Gestion optimisée

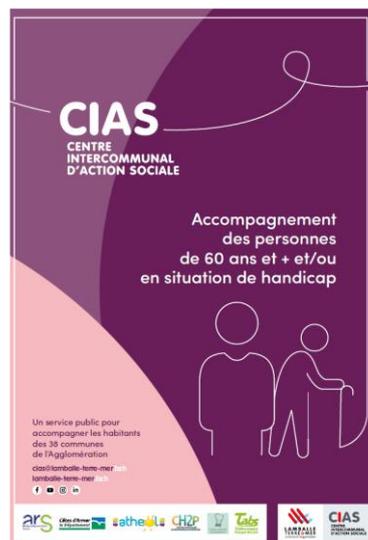
*Andel, La Bouillie, Bréhand, Coëtmieux, Éréac, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Hénon, Jugon-les-Lacs, Lamballe-Armor, Landéhen, Lanrelas, Noyal, Penguily, Plédéliac, Plémy, Plénée-Jugon, Plestan, Plurien, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint-Alban, Saint-Denoual, Saint-Glen, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémeur

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAMBALLE TERRE & MER DÉMÉNAGE VERS DE NOUVEAUX LOCAUX

Les services du CIAS s'adressent aux personnes de plus de 60 ans (sauf dérogation particulière) et aux personnes en situation de handicap. Il accompagne les personnes à leur domicile et propose des prestations d'aide aux gestes de la vie quotidienne (entretien du logement, courses, aide aux repas, aide à la toilette/habillage), des prestations de portage de repas et de téléassistance. Le CIAS intervient sur l'ensemble des communes de Lamballe Terre & Mer.

Depuis le 27 septembre 2024, le siège du CIAS se situe Rue Becquerel, Zone de la Tourelle, à Lamballe-Armor.

02 96 50 73 20 / 02 96 50 69 80 - cias@lamballe-terre-mer.bzh



À LA PISCINE, DES STAGES DE NATATION PENDANT LES VACANCES

L'équipe de La Piscine, Centre aquatique communautaire, proposera des stages de natation débutants et débutants + à destination des enfants de 6 à 12 ans. Durant une semaine, les apprentis nageurs pourront profiter de 5 séances de 45 minutes pour se perfectionner. Test de niveau obligatoire préalablement à l'inscription. Tarif : 8,20€ par séance, soit 41€ le stage.

Inscriptions sur place ou par téléphone au 02 96 50 13 80 à partir du mardi 24 septembre pour les habitants de Lamballe Terre & Mer, à partir du 1^{er} octobre pour les habitants hors Agglomération

AU JARDIN : LA SECONDE VIE DE L'ARBRE MORT

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Saviez-vous qu'un arbre mort rend de nombreux services pour la nature qui l'entoure ? Un arbre mort (ou bois mort) est un arbre qui ne possède plus de cellules vivantes. Il peut être au sol ou sur pied.

Bien qu'il soit souvent considéré comme sans intérêt, il est essentiel pour le développement de la faune et de la flore ainsi que pour un écosystème forestier en bonne santé. Le bois mort fournit des cavités qui servent d'habitats, de lieu de nourriture, de reproduction et d'hivernage pour de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles) et végétales (champignons, mousses, lichens). Par exemple, la musaraigne, le scolyte, le pic ou encore la chauve-souris ont besoin d'arbre mort pour assurer leur survie.

Les arbres morts, en se décomposant lentement, alimentent aussi le sol en humus (substances nutritives pour les jeunes arbres). Certaines espèces (insectes, mousses, algues, champignons) sont essentielles au processus de décomposition et d'humification de l'arbre. On parle d'espèces saproxyliques puisqu'elles réalisent leur cycle de vie dans le bois en décomposition.

Attention toutefois à la sécurité environnante ! Un arbre mort sur pied peut se fragiliser avec le temps et augmenter les risques pour les habitations et les habitants, à surveiller donc !

RAPPEL > À VOS AGENDAS

La rentrée passée, il est déjà temps de penser aux prochaines vacances.

Pour les Accueils de loisirs 3-11 ans, les inscriptions seront ouvertes du **27 septembre au 9 octobre** (vacances de la Toussaint)

Les inscriptions pour les 11-17 ans auront lieu **du 4 au 15 octobre** (vacances de la Toussaint)

Rendez-vous sur le portail familles pour plus d'infos ! <https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/guard/login>

AGENDA

Mer. 02/10 à 14h - Atelier « Infos BAFA & recherche de stage pratique »

Tout savoir sur la formation, le financement et la recherche de stage. RDV à La Malhoure. *Plus d'infos auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer.*

Mar. 04/10 – Espace jeu à Landéhen

Salle polyvalente de 9h à 11h.

Inscriptions par mail : rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh ou au 02.96.50.70.17 de 14h à 16h

Sam. 05/10 - Atelier Jardinage au naturel « Jardiner sans se ruiner : boutures, compost et autres astuces »

Herbarius, Lamballe-Armor (Planguenoual), de 15h à 17h30, Gratuit, Places limitées, sur inscription : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net (inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération).

Sam. 12/10 - Forum Départemental des assistantes maternelles

Lamballe Terre & Mer est partenaire de cet événement dédié aux professionnel.le.s de la petite enfance.

L'occasion de rencontrer les équipes du Relais Petite Enfance.

RDV Palais des congrès de Saint-Brieuc.

Du 7 au 20 octobre - Semaines d'Information sur la santé mentale

La santé mentale étant une composante de notre santé aussi importante que notre santé physique, Lamballe Terre & Mer et ses partenaires organisent différentes actions autour de cette thématique du 7 au 20 octobre 2024. Formation, exposition, cinés-débats, forum... *Retrouvez le programme sur lamballe-terre-mer.bzh à compter de la mi-septembre.*

Jeu. 24/10 à 13h30 - Atelier Babysitting

La SIJ te propose un atelier en partenariat avec le Relais Petite Enfance. Tu souhaites intégrer le fichier de baby-sitter mis à disposition des parents ? Participe à cet atelier ! *RDV à Pommeret.*

Plus d'infos auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer.

Ven. 25/10 à 18h - Rencontre assos jeunes

Viens rencontrer les associations de jeunes du territoire et partager ton expérience. RDV à Moncontour. *Plus d'infos auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer.*

Lamballe Terre & Mer recrute

Animateur/Animatrice – Directeur/directrice
Accueil de Loisirs (3-11 ans) : mercredis & vacances scolaires
Animateur/Animatrice animations ados (11-17 ans) : vacances scolaires
Année scolaire 2024-2025



Adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae par voie électronique à recrutement@lamballe-terre-mer.bzh

Ou par voie postale à :

M. le Président de Lamballe Terre & Mer - Direction des Ressources Humaines

41 rue Saint Martin - CS 3002 – 22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex

Renseignements Direction enfance Jeunesse 02.96.50.59.54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

CYBER BIBLIOTHEQUE



L'automne à la bibliothèque c'est : l'exposition photographique "Traces"

Abonnement annuel

5 € l'enfant,
10 € l'adulte,
15 € famille

Contact : Laëtitia Lamé, animatrice,
espace cyber-bibliothèque -
02.96.30.31.66 ou
bibliothequelandehen@gmail.com
site : www.landehen.fr

Horaires de l'espace

mardi et vendredi : 16h30-18h30
mercredi : 9h30-12h/15h-16h30
samedi : 9h30-12h

Autour d'un café :

Partages et échanges sur différents

thèmes :

Livre

musique

film

Sam.19
oct.
9h15

Rentrée des livres, jardinerie...

jeudi 24
oct.
10h15

RDV des bout'choux :

Animation avec les enfants
0-3 ans - gratuit

Ateliers Enfants : Créatif

Sur inscription

- 02/10 : Biblio-créatif thème Automne
- 09/10 : Biblio-créatif thème Halloween
- 16/10 : Biblio-créatif thème courges

Mercredi
13h30/15h
7€ le cycle

Ateliers Adultes : Numérique

Sur Inscription, il reste des places !

- 02/10 Créer 1 album photos
- 09/10 Sécurité de l'ordinateur
- 16/10 Démarches administratives (Améli, Doctolib, Carte grise ou identité...)
- En Novembre, un cycle 5 séances débutant pour 6 personnes

Mercredi
14h/17h
3€ l'atelier

LE MER. 30 OCTOBRE DE 14H À 17H !

Salon de jeux vidéo dans votre
Cyber-Bibliothèque : Ambiance sonore
et convivialité !

- 1 Nintendo Switch (4 joy con)
- 1 PS5 sur grand écran (4 manettes)
- 4 PCs
- Découverte de la VR (réalité virtuelle)

Il ne restera alors plus qu'à faire votre
choix parmi les jeux (minecraft,
pokémon, mario party, marvel super
heroes, animal crossing, Fifa...)

GRATUIT

**SOLO OU ACCOMPAGNÉ
DESTINÉS AUX 7-12 ANS
INSCRIPTION SOUHAITÉE**

02.96.30.31.66

bibliothequelandehen@gmail.com



HALLOWEEN

AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

31 OCT | 15H | GRATUIT

RDV À LA SALLE POLYVALENTE



**FILM
15H**



**GOÛTER
16H30**



BONBONS

14H/17H STAND PHOTO

Venez costumés
et

Découvrez notre masque géant et
la famille des courges !



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

COMITÉ DE GESTION

Réunion

le mardi 8 octobre 2023 à 20 h à la mairie

Cette réunion permet l'établissement du calendrier des fêtes de l'année 2025, mais aussi d'apporter diverses informations. Ce sera l'occasion d'avoir un temps d'échange entre associations.

CLUB DES AÎNÉS

Activités d'octobre 2024

Jeudi 10 : Club à 14 h, activités diverses (jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes) + goûter.

Jeudi 24 : Club à 14 h, activités diverses (jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes) + goûter.

Rappel : Samedi 12 octobre – Repas du C.C.A.S.

Prendre date :

Lundi 4 novembre : Spectacle de la Fédération à Hermione.
Départ de la place du bourg à 15 h 30 - retour vers 20 h.

Voyage 2025 : Séjour à Pétrovac au Monténégro du 10 au 17 mai.

Au Programme :

- Départ de Landéhen vers Brest pour un vol vers Podgorica, prise en charge et installation à l'hôtel 4 *.
- Visite de Budva, sa vieille ville et son musée archéologique.
- Journée parfums du Monténégro : découverte du riche patrimoine culturel et historique du Monténégro. Visite de Cetinje (ancienne capitale). Visite de Njegusi (où est née la dynastie des Petrovic). Déjeuner typique et route vers Kotor, cité médiévale sous la protection de l'UNESCO.
- En route vers le ferry pour visiter les villes de Herceg et Perast et leurs successions de criques.
- Journée Lac de Skadar où la végétation est luxuriante, balade sur le lac d'eau douce des Balkans.
- Les bouches de Kotor représentant incontestablement le plus grand intérêt d'un séjour au Monténégro.
- Exploration de la région la plus méridionale de la côte monténégrine, visite de la ville Stari Bar.

Pour beaucoup plus de renseignements voir auprès de Brigitte ou Michel.

AMICALE DES BOULISTES

CONCOURS de BOULES le 19 OCTOBRE

➤ Samedi 19 octobre

- à 9 h 30 : Pen eus Pen
- à 14 h 30 : doublette éliminatoire



Prix : engagements + 20 %

Possibilité de restauration le midi sur réservation avant le samedi 12 octobre

Au 06.58.38.54.13 ou 06.66.18.24.53

VTT LAND'

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION VTT LAND'

LANDEHEN

RANDONNÉE

VTT, Pédestre & Gravel

20 KM
34 KM
45 KM
55 KM

ENGAGEMENT 6 EUROS

DIMANCHE
6 OCTOBRE
2024
Départ à partir de 7h30

8 KM
14 KM
50 KM
90 KM

ENGAGEMENT 4 EUROS

ENGAGEMENT 7 EUROS

Inscriptions gravel par mail ou sur Helloasso :
club.vttland@hotmail.fr

Ravitaillements
Buvette et tombola à l'arrivée

Inscription sur place ou sur Helloasso.com
(en scannant le QR code)



BREIZH OPC
• Concrètement / Plâtres / Enduits
• Multis / Ouvre / Escaliers
• Assistan Maître d'ouvrage

megAgence
Conseillers en immobilier à Breizh
Patricia ZANETTI
Agent Commercial Indépendant
06 01 19 79 46
patricia.zanetti@megagence.com
RDAC N° 433 287 292 - SAINT BRÉVIC

ACI
l'exigence d'un expert

svrac
SYSTÈME & ÉQUIPEMENT POUR LE VRAC

ARGOAT ELECTRO
BOBINAGE

stumoé
Savoirs maîtrisés qui fleurissent
RENAULT
MENUISERIE CHARPENTE
23 rue de Landéhen - 53110 LAMBALLE
Téléphone 02 99 31 31 33 - Fax 02 99 31 31 36

AM ELEC

TRAVAUX PUBLICS
GUEGUEN T.P.
Travaux publics
Assistance
Projet
Région
Métropole
Globe
S. Le Champ Bouteil - 02 96 30 30 73
22400 LANDEHEN - www.gueguentp.com

PRODIMAT
MURALE & MENUISERIE
David GUERGAN
22400 MOREUX - Tél. 06 81 25 42 22
contact@prodimat22.fr

M2C
Ingénierie Bâtiment

INFORMATION aux CHASSEURS

Amis chasseurs,

Nous vous informons que le DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024, une randonnée VTT est organisée par le Club VTT Land' de Landéhen. Elle passera sur des sections de routes et de chemins de votre commune à partir de 8 h 00 jusqu'à 13h.

Nous comptons par conséquent sur votre plus grande vigilance.

Nous vous en remercions très sincèrement.

Le bureau du club VTT Land' de Landéhen



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Atelier couture Enfant/Ados :

Jeudi 24 et 31 octobre 2024 de 10h à 17h

25€ les 2 journées.

Stage « le vêtement, chemin d'éveil »

- ✓ 1^{ère} journée : trouver les couleurs dont vous avez besoin pour rayonner, et retrouver une belle énergie
 - ✓ 2^{ème} journée : les formes de vêtements qui vous vont bien
 - ✓ 3^{ème} journée : les matières dans lesquelles vous êtes à l'aise
- 60 € chaque journée, payable en 3 fois.

Stage « Être bien dans ses vêtements »

Stage animé par Sabrina Guichon, est reporté dès que le groupe sera complet

Renseignements et inscriptions

Catherine 06 50 30 35 08



LOISIRS
ET CULTURE
Bouger, sortir, découvrir

Animé par Jean-Charles Gautier

STAGE DE PEINTURE COLLAGE



Lundi 18 & 25 novembre 2024 de 14h à 17h.

Lundi 2 & 9 décembre 2024 de 14h à 17h.

Salle du Manoir à Landéhen.

Infos et inscriptions auprès de Catherine : 06 50 30 35 08

Tarif : 160€ (prévoir 4 chèques) + adhésion annuelle

Ce stage s'adresse aux débutants ou expérimentés. Jean Charles Gautier propose la réalisation d'un tableau avec des techniques mixtes dont le collage à partir d'un tableau d'un grand maître.

160 € le stage, payable en 4 fois.

Prenez
date

Vide

DRESSING

24 Novembre

adultes, ados, enfants
salle des Fêtes - Landéhen

Geneviève - 06.60.34.01.65

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE LANDÉHEN

Plus d'informations dans la prochaine gazette

AGENDA

2 OCTOBRE 2024

ATELIER COUTURE PARENTS ENFANTS
"Jupes & Accessoires"
Inscriptions auprès de Cindy : 06 71 46 68 76

23 OCTOBRE 2024

ATELIER COUTURE PARENTS ENFANTS
"Déguisements d'Halloween"
Inscriptions auprès de Cindy : 06 71 46 68 76

30 OCTOBRE 2024

ATELIER DUO CREA ZEN NATURE
Animé par Delphine Lefebvre
Inscriptions auprès de Virginie : 06 11 38 34 10

20 NOVEMBRE 2024

ATELIER COUTURE PARENTS ENFANTS
"Snood & mitaines"
Inscriptions auprès de Cindy : 06 71 46 68 76

15 DÉCEMBRE 2024

ATELIER COUTURE PARENTS ENFANTS
"Bottes de Noël"
Inscriptions auprès de Cindy : 06 71 46 68 76

ATELIERS SUR INSCRIPTION

8€ par atelier, par duo parent enfant
2 ateliers de découverte possibles,
carte d'adhésion à 27,50€ demandée
à partir du 3ème atelier.

** Dates d'ateliers indicatives,
sous réserve de modifications **



Merci aux partenaires de cette action

CONTACT

Inscription et
renseignements :
Contactez les bénévoles
afrlandehen@gmail.com

30 OCTOBRE 2024
14H À 16H
SALLE DU MANOIR, LANDEHEN

**ATELIER CREA ZEN
LAND ART D'AUTOMNE**
EN BINÔME PARENT & ENFANT
OU GRAND-PARENT & ENFANT
ANIMÉ PAR DELPHINE LEFEBVRE

8€ L'ATELIER, SUR INSCRIPTION
CONTACT : VIRGINIE (06 11 38 34 10)

Familiales Rurales
ASSOCIATION DE LANDEHEN
CAF de Côtes d'Armor

Troubles Anxieux Scolaires Rencontre Parents

SAMEDI 12 OCTOBRE - 10H

Salle de la mairie
7 place du bourg
Landéhen

Contact Local 07 48 10 33 34
Association Phobie Scolaire



Le TDAH

Trouble déficitaire de l'attention,
avec ou sans hyperactivité.

Les Ateliers

POUR LES PARENTS

Groupe d'échange BARKLEY

Animé par Marion Serrano, psychologue.
Le samedi de 10h à 12h
(12/10, 16/11, 30/11, 14/12, 18/01,
01/02, 01/03, 15/03, 29/03 & 26/04)

Au programme : connaissance du TDAH
et des besoins de l'enfant, échanges,
découverte d'outils et de ressources pour
mieux vivre le quotidien familial et
accompagner son enfant.

POUR LES ENFANTS (10-12 ANS)

Groupe d'habiletés sociales

Animé par Manon Saurel, éducatrice
spécialisée TND.
1 mercredi par mois de 14h à 15h30.
(25/09, 16/10, 20/11, 18/12, 22/01,
19/02, 19/03, 16/04, 21/05 & 25/06)
Pour aider les enfants à adopter des
comportements plus adaptés (aspect
émotionnel, moteur, social & cognitif)

ATELIERS SUR INSCRIPTION

50€ le cycle

Carte d'adhésion familiale à 27,50€

Votre enfant n'a pas été diagnostiqué ou est en
cours de diagnostic et présente des besoins
spécifiques ? Vous pensez avoir besoin d'aide mais
vous ne savez pas si votre enfant est concerné ?
Contactez-nous, nos intervenantes prendront le
temps de vous écouter et de répondre à vos
questions.

CONTACT

Inscription et renseignements :
Contactez BETTY
Tel : 06 23 01 87 67
afrlandehen@gmail.com



Familiales Rurales
Association de Landéhen
22400 Landéhen
afrlandehen@gmail.com

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familiales Rurales.

La CAF, le Conseil
Départemental des Côtes-
d'Armor et la MSA
Armorique sont partenaires
de cette action.



COMITÉ DES FÊTES

Dîner spectacle
Samedi 26 octobre
Salle des fêtes 20h



Au menu

Kir

Joue de porc accompagné d'un écrasé de
pomme de terre
Salade fromage
Dessert
Café



Adulte : 30 € boisson comprise pendant le repas

Enfants -12 ans : 20 € boisson comprise pendant le repas

Ouverture des portes 19h, début du repas 20 h

Sur réservation avant le 20 octobre au 06.08.98.01.29

ECURIE PONEY CLUB DE LA CASSOIRE

Vacances de la Toussaint du 21 octobre au 03 novembre

- Inscrivez votre enfant pour un forfait découverte à partir de 2 ans et demi (3 séances sans engagement, à partir de 35€ le forfait baby).
- Stages Liberté Initiation et confirmés avec passage de galop, à la semaine, journée ou demi-journée pendant toutes les vacances.
- Promenade initiation en famille : 1heure 22€/personne 😊. (enfant à partir de 5 ans)
- Promenade confirmés (pas trot galop)



Animation dimanche 27 octobre de 14h à 17h
Tous niveaux à partir du galop 1

Fête d'Halloween en famille
Le vendredi 1^{er} novembre de 14h à 17h
Ouvert à tous à partir de 3 ans !!!
Animation jeux à poneys avec les parents

Renseignements et inscriptions : 06 63 06 96 21

PETITES ANNONCES et COMMUNIQUÉS

Guérisseuse de Lumière

Réflexologue Plantaire Palmaire

Tania Paysan

06 35 41 66 64

Rééquilibrage des Chakras

Nouvelle adresse :
5 Allée du Joncheray – LANDEHEN

CKST
Carrelage

ARTISAN CARRELEUR
Christophe PAYSAN

VENTE & POSE
06 62 45 05 60

LANDÉHEN

ckstcarrelage@gmail.com

● ● ● Ensemble pour la Sénégalaise

Collecte Du 15 au 23 Février 2025

de fournitures scolaires pour les enfants Sénégalais



Qu'est-ce que la SENEGAZELLE ?

Il s'agit d'une course solidaire entièrement féminine qui se déroule à Foundiougne, au Sénégal, à 200 kilomètres au sud de Dakar.

Quel est l'objectif ?

Parcourir entre 8 et 11 km en moyenne sur 5 étapes à travers la savane et la brousse, avec une arrivée dans les écoles pour distribuer les fournitures scolaires collectées au préalable en France.



Collecte mise en place dans le hall de la mairie début octobre

Se faire dépister, un geste essentiel !



Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois **le plus fréquent et la première cause de décès par cancer** chez la femme. Ainsi, chaque année, **plus de 60 000 nouveaux cas** sont détectés en France. **Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein.** La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé** (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie (examen radiologique des seins)**, est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, un **suivi médical spécifique** est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

 Femmes
50 à 74 ans

Dépistage du cancer du sein



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



 Femmes
25 à 65 ans

Dépistage du cancer du col de l'utérus



Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

 Hommes et femmes
50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?

Appelez votre Caisse de Sécurité Sociale : **CPAM** : en composant le 3646
MGEN : en formant le 3676
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

Antenne 22
02.96.60.83.00

Antenne 29
02.98.33.85.10

Antenne 35
02.99.30.40.10

Antenne 56
02.97.40.29.39

 antenne+numéro de département@depistage-cancer.bzh

Ou rendez-vous sur notre site internet :
<https://depistage-cancer.bzh>

